

La mythologie bourgeoise du « Siècle des Lumières »

Si les livres de Jacques de Mahieu, qu'il s'agisse de ceux qui traitent de « l'archéologie mystérieuse » (tous traduits en français), ou, plus encore, de ceux qui nous intéressent, c'est-à-dire ceux qui portent sur la race et l'histoire des idées, n'ont quasiment pas cessé d'être réédités en Argentine depuis la mort de cet esprit hautement pénétrant, mystérieusement aucun de ces derniers n'avait été publiés en traduction française. La publication de *QUI Suis-Je ? Jacques de Mahieu* (Pardès, 2018) n'y avait malheureusement rien changé. Maurras et Sorel vient combler cette lacune – ce vide.

Maurras y Sorel (La Editorial Virtual, 1968), comme l'indique l'auteur dans une note préliminaire, réunit trois essais publiés pour la première fois dans le *Boletín de estudios franceses*, édité sous la direction de l'historien et journaliste argentin Alberto Falcionelli (1910-1995) de l'Universidad Nacional de Cuyo, à l'occasion du bicentenaire de l'Encyclopédie, que l'université avait tenu à « célébrer à sa manière ». Il s'agit de « *La mitología burguesa del 'siglo de las luces'* » (1950), « *La Contra Enciclopedia Contemporánea – Maurras y Sorel* » (1952) et « *La Tour du Pin – precursor de la tercera posición* » (1952).

Dans *Révolte contre le monde moderne* (1934) et, en fait, dès *Impérialisme païen* (1928), Evola avait retracé le processus de régression des castes en s'inspirant de données fournies par Guénon. « La mythologie bourgeoise du “Siècle des Lumières” » propose précisément une analyse des multiples facteurs convergents du transfert involutif du pouvoir de l'aristocratie à la bourgeoisie marchande et financière au XVIII^e siècle. Un extrait en est donné ci-dessous.

Alors que, à l'occasion d'une péripétie électorale républicaine de plus (*), l'hydre trotsko-capitaliste, autrement dit et pour reprendre l'expression de Maurras, l'anti-France se déchaîne médiatiquement, tout en intriguant boutiquièrement en coulisses, la « troisième voie » n'a sans doute jamais été plus d'actualité.

I. LA MYTHOLOGIE BOURGEOISE DU « SIÈCLE DES LUMIÈRES »

1. La société du XVIII^e siècle

Au point de vue social et politique, le XVIII^e siècle, ou plus précisément la période qui s'étend de la mort de Louis XIV en 1715 à la réunion des États-Généraux en 1789 constitue une période difficile à

comprendre dans ses grandes lignes. La France perd son premier empire colonial, mais elle prend rapidement sa revanche sur l'Angleterre en menant avec succès la lutte pour l'indépendance des États-Unis. Sa culture domine l'Europe et on parle français à Berlin comme à Saint-Pétersbourg, mais la « philosophie », qui pour Catherine et Frédéric n'est qu'un divertissement et un alibi, sape peu à peu les fondements de l'État. L'industrie voit le jour et se développe rapidement. Mais John Law provoque la première faillite financière et fait naître simultanément le goût de l'agiotage. Les techniques agricoles s'améliorent et les rendements augmentent ; mais l'État, qui s'appuie sur l'agriculture, ne parvient plus à équilibrer son budget. La civilisation atteint son apogée à Versailles, mais la noblesse de cour perd sa dureté et son intransigeance et donc l'esprit de domination indispensable à l'exercice de sa fonction sociale. L'apogée d'une société brillante, raffinée et cultivée contient les prémisses d'une décadence dont les premières manifestations ébranlent déjà les fondements d'un ordre millénaire. L'observateur est partagé entre l'admiration pour ce qui est et la conscience du drame que ce présent annonce et prépare. Au niveau social, tout semble être en ordre. La structure organique des communautés locales et professionnelles reste inchangée. Chaque individu joue, à sa place, le rôle auquel sa naissance et sa formation l'ont préparé. Sans doute ressent-on parfois un certain raidissement d'un ordre qui devait s'adapter en permanence à des réalités changeantes et qui avait pu le faire jusqu'alors, mais qui se révèle incapable de faire face aux conditions nouvelles d'une évolution économique et sociale aux mutations trop profondes et trop brutales. Ce n'est pas que la machine soit si rouillée, c'est qu'elle ne fonctionne plus avec les mêmes éléments qu'auparavant et des corps étrangers s'introduisent dans ses rouages. Le malaise que l'on peut ressentir résulte moins de cette inadaptation elle-même que du désarroi de l'aristocratie, qui, par nature dirigeante, ne comprend pas pourquoi la machine grince et perd confiance à la fois dans sa capacité et dans sa mission. Ce n'est pas tout : les beaux esprits du royaume viennent lui dire que son pouvoir est illégitime, que ses principes traditionnels, qui régissent depuis longtemps la vie sociale, sont erronés, que sa supériorité est illusoire et que son existence même est contraire aux lois de la nature. Elle est ainsi partout écartée de ses positions historiques par de nouveaux venus, qui ont l'argent qui lui manque et s'infiltrent jusque dans ses propres rangs. Désorientée, l'aristocratie a déjà abdiqué moralement.

2. La bourgeoisie administrative

Ces nouveaux venus appartiennent à la haute bourgeoisie. Rien n'est plus trompeur que le mot que nous venons d'employer. Il désigne en effet à la fois les artisans et les commerçants de la société corporative et la nouvelle classe, prédominante dans l'ordre de la production, mais non productrice, qui les prive de leur hiérarchie et de leurs prérogatives. Au XVIII^e siècle, les fonctions bourgeoises sont « occupées » au sens militaire du terme par une oligarchie qui tire son pouvoir de deux sources distinctes : l'administration et le capital.

Examinons le premier point. Au Moyen Âge, l'organisation sociale est principalement féodale, c'est-à-dire que le seigneur détient tous les pouvoirs politiques et judiciaires dans son fief. Lorsque les rois capétiens unifièrent le pays, ils prirent soin de ne pas détruire un ordre naturel irremplaçable et se bornèrent à réunir les communautés féodales et à les incorporer dans l'organisme national. Il est évident que cette unification ne pouvait se réaliser que si les seigneurs acceptaient de céder leur souveraineté au profit du roi et de devenir ses représentants, ses « agents ». On sait que l'aristocratie accepta mal cette perte d'autonomie, même si son pouvoir en tant que classe ne diminua pas beaucoup en passant du niveau du village à celui du pays. Le dernier coup porté à la féodalité politique fut la Fronde. Depuis longtemps, les rois étaient conscients de la nécessité dans laquelle ils se trouvaient d'avoir des hommes entièrement attachés au pouvoir central et indépendants de toute mémoire féodale. Où les trouver ? Bien sûr, dans la couche de la population la plus proche de la noblesse quant à la culture et à l'éducation, c'est-à-dire dans le patriciat urbain.

Ainsi, la partie la plus instruite de la bourgeoisie fut écartée de la production et du commerce et en vint à constituer une classe de commis, chargée des fonctions administratives et judiciaires. Intégrés à l'État, ces bourgeois cohabitaient avec les membres de l'aristocratie militaire et terrienne, les supervisaient souvent, les dominaient parfois par leur fortune, mais n'avaient ni leur autorité hiérarchique ni leurs honneurs. Cette situation était anormale : ils avaient le pouvoir (*poder*), mais pas l'autorité (*poderío*), car leur pouvoir n'était en fait que celui de l'État au nom duquel ils agissaient, tandis que le petit noble, à la merci du dernier des commis de l'intendant royal, avait par droit de naissance des priviléges de toute sorte qui exprimaient son autorité dans la communauté. De plus, les principales charges administratives et judiciaires conféraient la noblesse à leurs titulaires.

Cependant, la noblesse militaire refusait généralement de se mêler à la noblesse de robe. On comprend donc que cette dernière, comme la bourgeoisie administrative dans son ensemble, n'acceptait pas une position aussi paradoxale et qu'elle cherchait à assouvir sa soif de pouvoir. Le cadre de leurs efforts dans ce sens était clairement établi : la bourgeoisie administrative composait les parlements, organes aux fonctions complexes, à la fois cours ordinaires et assemblées consultatives chargées d'enregistrer les ordonnances royales, mais qui pouvaient, en refusant de le faire, les rendre inopérantes, sauf dans la procédure exceptionnelle des lits de justice, qui laissait le dernier mot au roi. L'histoire du XVIII^e siècle est à cet égard celle de la lutte du Parlement de Paris pour s'arroger un rôle politique qui ne lui appartenait pas et devenir ainsi un organe de gouvernement de l'État au lieu d'en être un simple organe d'exécution.

3. La bourgeoisie capitaliste

À la bourgeoisie de robe s'était ajoutée une bourgeoisie d'argent qui, au moins dans ses revendications, ne tarderait pas à s'y assimiler. Les fermiers-généraux, financiers qui affermaient le recouvrement de certains impôts, étaient le lien entre ces deux groupes si différents dans leur formation et leur fonction.

Les bourgeois de robe, en raison de leur ascendance et de leur position, s'enrichissaient rapidement et avaient naturellement tendance à intervenir dans le mouvement financier. La bourgeoisie d'argent était généralement issue du commerce. Mais alors que, jusqu'au XVIII^e siècle, la fortune des marchands ne leur servait qu'à la consommation, l'émergence de l'industrie manufacturière leur ouvrit de nouvelles opportunités. Au lieu de le dépenser, le propriétaire du capital avait la possibilité de le multiplier, sans avoir à fournir de travail supplémentaire, en commanditant les producteurs contraints par la concurrence de remplacer leurs outils bon marché par des machines qu'ils n'avaient pas les moyens d'acheter.

Cette oligarchie capitaliste était peu préoccupée par le pouvoir social en tant que tel. Elle cherchait uniquement le pouvoir économique. Mais l'économique dépendait absolument du politique dans le sens où il était étroitement contrôlé par l'État. En revanche, l'État réel, indifférent au pouvoir de l'argent, était organiquement lié à la structure traditionnelle des guildes communautaires. Ces dernières lui devaient la législation qui les protégeait et les priviléges (*privae leges*) qui leur réservaient les marchés d'une certaine importance. « Pour renforcer son pouvoir encore virtuel – écrivions-nous dans un ouvrage précédent – la bourgeoisie capitaliste devait donc nécessairement commencer par briser les structures de l'économie corporative et modifier la structure sociale qui y était associée. Elle devait remplacer la production communautaire par la production libérale, l'organisation des marchés par la libre concurrence, c'est-à-dire remplacer l'ordre des producteurs par l'ordre de la production, qui s'en distinguerait désormais ».

Pour atteindre un tel objectif, il lui fallait d'abord prendre le contrôle de l'État, dont dépendait toute transformation de la structure socio-économique. La volonté de puissance économique de la bourgeoisie capitaliste se traduisit donc logiquement par des revendications politiques. Elles rencontrèrent ainsi celles de la bourgeoisie administrative. Dans les deux cas, l'objectif immédiat était le même : la conquête de l'État.

4. La bourgeoisie et le tiers état

L'analyse rapide que nous venons de faire met clairement en évidence la distinction fondamentale entre la nouvelle « bourgeoisie conquérante », selon l'expression heureuse de Georges Sorel et le tiers état, qu'elle prétendait représenter.

Le tiers état, comme son nom l'indique, n'était ni une classe ni un corps constitué, mais un ensemble de groupes et d'individus sans classe ni corps constitué, c'est-à-dire tous ceux qui ne faisaient pas partie de la noblesse ou du clergé. Tout l'art de la bourgeoisie capitaliste et administrative consista précisément à parler au nom de l'État tout entier et à lier ses propres ambitions aux aspirations des différents groupes dont elle était issue, mais avec lesquels elle n'avait plus rien à voir depuis longtemps.

Tous les moyens furent bons. Les paysans ne protestaient-ils pas à juste titre contre la survivance injustifiée du régime féodal ? On les montait contre la noblesse. La révolution communale n'était-elle pas à l'origine des priviléges corporatifs et ne s'était-elle pas faite au nom de la liberté ? On prêchait la liberté aux artisans, sans leur dire bien sûr que cette liberté absolue entraînerait la disparition de leurs statuts professionnels. De plus – là, le machiavélisme atteint son paroxysme : la ferme du sel n'était-elle pas impopulaire ? Les fermiers-généraux n'hésitaient pas à promettre sa disparition tout en continuant à en percevoir les profits. Les ouvriers des manufactures se plaignaient-ils des bas salaires ? On leur répondait qu'ils étaient dus aux limitations imposées à la liberté du commerce par les priviléges corporatifs.

De cette manière, tout le tiers état fut mobilisé au profit d'une classe dont le seul désir était précisément de se détacher de la masse complexe dont elle était issue et de lui imposer sa domination. Si l'on examine les conséquences historiques de cette mystification tragique, on verra que les artisans, comme les ouvriers des manufactures et d'innombrables fils de paysans, furent réduits à l'abominable condition prolétarienne et ne travaillèrent plus que pour le seul bénéfice du propriétaire des machines, c'est-à-dire la bourgeoisie capitaliste, tandis que les héritiers de la bourgeoisie administrative constitueront les puissantes lignées des professionnels de la politique libérale qui dirigeront l'État « occupé », conformément aux instructions de l'oligarchie financière.

Ce que l'on appelle « Révolution française » est donc le fruit de l'action conjointe de groupes bourgeois qui, au cours du XVIII^e siècle, avaient pris conscience d'eux-mêmes et agi dans leur propre intérêt de classe et de fortes minorités populaires trompées par une habile propagande, ainsi que de l'apathie de la noblesse qui tenait en main l'État et du roi lui-même. L'entreprise réussit parce qu'une seule doctrine ou, plus précisément, une seule mythologie fut suffisante pour orienter et organiser la bourgeoisie, pour tromper le peuple et pour affaiblir la résistance de l'État. Elle se manifeste sous tous ses aspects dans

cet immense ouvrage auquel ont collaboré tous les beaux esprits du « Siècle des Lumières » : l'Encyclopédie.

5. L'Encyclopédie, expression et instrument de l'oligarchie bourgeoise

Il y a deux cents ans que Diderot a fait publier dans toute l'Europe le fameux *Prospectus de l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*. Les deux siècles qui ont suivi ont vu la doctrine des « philosophes » se diffuser en France et dans le monde, atteindre son apogée avec l'acceptation presque générale du libéralisme, puis subir la dure épreuve des réalités et décliner progressivement jusqu'à n'être plus aujourd'hui, en tant que doctrine, qu'une survivance verbale et un objet de commémorations académiques, même si la société contemporaine en conserve encore l'empreinte à bien des égards.

Personne ne lit plus l'Encyclopédie pour la simple raison qu'elle est devenue aussi illisible que toute la littérature proprement philosophique de ses rédacteurs. *Candide* continue de nous divertir ; mais qui pourrait encore supporter de lire les mémoires et les pamphlets écrits pour défendre le Chevalier de la Barre ou Calas ? L'adversaire idéologique le plus acharné de Rousseau ne songe nullement à lui refuser la place que les *Rêveries* et les *Confessions* méritent dans la littérature française. Mais qui connaît encore ses articles d'économie politique, qui se plonge encore dans les œuvres de d'Alembert, de d'Holbach ou d'Helvétius, voire de Diderot si l'on exclut ses romans libertins et ses « Salons », qui consulte encore les physiocrates, même les plus célèbres, tels que Quesnay et Turgot ? Pourtant, l'Encyclopédie, à l'époque, était dans toutes les bibliothèques et les ouvrages plus ou moins interdits de ses rédacteurs circulaient sous le manteau et se vendaient à prix d'or.

Comme l'a remarqué Sorel, l'Encyclopédie est devenue illisible, car elle n'est pas vraiment une œuvre littéraire, encore moins philosophique, mais une œuvre de journalistes. Ou, plus précisément encore, c'est un immense Reader's Digest pour l'honnête homme qui souhaite briller à peu de frais dans les salons de province et se faire une opinion aussi superficielle que définitive sur les « sciences, arts et métiers ».

Il s'agit d'une double opération de vulgarisation et de propagande, dont personne ne niera le succès. Tout d'abord, la vulgarisation : non pas de la formule de la poudre à canon ou de l'utilisation de l'astrolabe, même si le nombre considérable de faits susceptibles d'attirer l'attention des esprits éminemment curieux d'une époque de découvertes a grandement contribué au succès de l'ouvrage, mais de la doctrine libérale dans ses aspects économiques et politiques. Ensuite, la propagande, par la

diffusion de mythes qui traduisaient en images simples la pensée et les intentions des « philosophes », c'est-à-dire, en réalité, de la bourgeoisie. Il n'est pas question de dire que l'Encyclopédie était une sorte de manifeste de parti. La bourgeoisie n'était pas organisée, tout juste sa minorité active était-elle regroupée dans les loges et les sociétés de pensée. L'Encyclopédie représenta à la fois les aspirations plus ou moins conscientes de la bourgeoisie dans son ensemble et l'instrument préparé et utilisé par ses groupes organisés pour diffuser une doctrine et des slogans, pour faire prendre conscience à l'oligarchie montante de son intérêt et de son pouvoir et, en même temps, pour tromper le peuple et neutraliser l'aristocratie. Nous expliquerons comment les Encyclopédistes parvinrent à accomplir ces tâches multiples et, en apparence du moins, contradictoires.

Jaime María de Mahieu, Maurras y Sorel, Centro Editor Argentino, 1968, extraits, traduit de l'espagnol par B.K.

Maurras et Sorel est disponible à <https://www.barnesandnoble.com/w/maurras-et-sorel-jacques-de-mahieu/1145868512> et à <https://store.pothi.com/book/jaime-maria-de-mahieu-maurras-et-sorel>, ainsi que, sous peu, à lulu.com

(*)

« Gravée auparavant dans le code électoral, l'annexion des listes de procurations aux procès-verbaux de chaque bureau de vote a été supprimée par le décret du 11 mars 2021. Celui du 22 décembre confirme que les listes doivent rester en mairie. Enfin, la circulaire du 31 décembre 2021, à quatre mois de l'élection présidentielle et à cinq mois des législatives, a ordonné aux maires de ne plus annexer ces listes aux procès-verbaux.

Cet enchaînement méticuleux rend techniquement impossible la vérification d'un scrutin, car la préfecture n'est plus le lieu centralisateur. En dix jours, délai imparti pour un recours, prendre rendez-vous dans les vingt-deux mairies de ma circonscription est quasiment impossible. Pour celles composées de centaines de communes, cela relève du miracle – une capacité peu commune chez les candidats.

Le matériel électoral peut toujours être rapatrié au Conseil constitutionnel sur la demande d'un avocat, qu'il faut payer 3 000 euros pour ce qui se faisait gratuitement en préfecture. Il faut ensuite consulter le tout à Paris, et ce, en une demi-journée. Une gageure !

Nous l'avons pourtant fait pour ma circonscription de Charente : sur 134 procurations manuscrites, 64 n'existaient pas. Le résultat s'étant joué à 24 voix, cela laisse pour le moins perplexe ».

(Séance en hémicycle du mardi 28 novembre 2023 à 15h00, Questions au gouvernement

Contrôle citoyen sur les élections, René Pilato)